



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général commun
départemental du Rhône**

Concours externe d'adjoint administratif principal de 2^e classe du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer

Session 2021

Épreuve écrite d'admissibilité

Épreuve N°1

Épreuve écrite consistant, à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots, en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte (durée : 1h30, coefficient 3).

Assurez-vous d'être en possession de la totalité du sujet avant de commencer l'épreuve.

Dans le cas contraire, demandez un nouvel exemplaire aux surveillants de salle.

Le sujet comporte trois pages numérotées de 1/3 à 3/3.

Un seul sujet sera remis par candidat.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire est rigoureusement interdit.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans le coin supérieur droit de votre copie. Toute mention d'identité ou toute indication pouvant être interprétée comme signe de reconnaissance, portée sur toute autre partie de la copie ou des intercalaires que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'exclusion de votre copie par le jury.

Bonheur et travail sont-ils réconciliables ?

En France, 38% des salariés souffrent de stress, un sur deux ressent une fatigue liée à une surcharge de travail et 63% se disent potentiellement concernés par le risque d'épuisement professionnel. Voilà les chiffres, plutôt inquiétants, d'une étude publiée en février par BVA-BPI Group ("Baromètre des salariés. La santé et le bien-être au travail"). Plus grave peut-être : selon la même enquête, seuls 15% des salariés interrogés constatent une implication de leur entreprise pour améliorer leur qualité de vie. Pourtant, côté employeur, la question du bien-être sur le lieu de travail n'est pas nouvelle. "Elle se pose depuis les débuts du taylorisme, rappelle Danièle Linhart, sociologue, spécialiste de l'évolution du travail et directrice de recherche au CNRS. Il y a toujours eu l'idée que les salariés bien dans leur peau étaient plus productifs que ceux qui sont malheureux." Pourquoi, alors, ce sentiment que les entreprises ne font rien ?

Sans doute parce que la question de la façon dont on vit au travail n'a jamais été aussi sensible. "Ce qui est nouveau, c'est que le bien-être au travail est officiellement devenu une question légitime, observe Dominique Steiler, directeur associé de Grenoble Ecole de Management et titulaire de la chaire paix économique, bien-être au travail. En Occident, la culture judéo-chrétienne a toujours considéré que le travail doit être une souffrance. On se rend dans un lieu de souffrance pour gagner son droit au repos." Une conception doloriste désormais largement battue en brèche. Plus question de se tuer au travail ! La vague de suicides chez France Télécom – en 2008 et 2009, 35 salariés du groupe se sont donné la mort – a fait l'effet d'un électrochoc.

Et les nouvelles générations, en quête d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, font du bien-être un enjeu central du travail : "Pour attirer les plus jeunes collaborateurs, la rémunération ne suffit plus. Un environnement de travail favorable est indispensable pour leur donner envie de rester", résume Laurence Breton-Kueny, vice-présidente de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines et DRH du groupe Afnor. Autre facteur qui joue en faveur d'une meilleure prise en compte de la qualité de vie au boulot : entre le recul de l'âge de départ à la retraite et l'allongement de la durée de vie professionnelle, "il va falloir apprendre à gérer les seniors en entreprise, relève Laurence Breton-Kueny. Autrement dit, améliorer les conditions de travail et anticiper des coûts plus élevés en termes de prévention des pathologies, de mutuelles et de prévoyance".

Se préoccuper du bien-être de ses salariés n'est donc plus une option : c'est une nécessité !

Hélène Bielak, Publié le 20 juin 2019

Capital

QUESTIONS

1. Combien de français ressentent une fatigue liée à une surcharge de travail **(1 point)**
2. Quelle conception avait-on du travail jusqu'à présent ? **(2 point)**
3. Que signifie « *battue en brèche* » ? **(1 point)**
4. Que recherchent les nouvelles générations ? **(2 points)**
5. Les entreprises ont-elles intérêt à prendre en compte la qualité de vie au travail ? Pourquoi ? **(3 points)**
6. La prise en compte du bien-être au travail est-elle récente ? Justifiez votre réponse **(3 points)**
7. Le ressenti des employés par rapport à la prise en compte du bien-être au travail est-il en adéquation avec celui des employeurs ? **(3 points)**
8. Selon vous, qu'évoquent les formulations « *gagner son droit au repos* » et « *les seniors en entreprise* » **(3 points)**

2 points pour la présentation générale (orthographe, syntaxe, présentation)